

# DOSSIER D'INSCRIPTION ANNÉE 2023/2024

## RENSEIGNEMENTS ELEVE

NOM .....  
Nationalité .....  
Date de naissance \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Prénoms .....  
Sexe : F  M   
lieu de naissance.....

CLASSE ANNEE PRECEDENTE : .....  
Etablissement précédent : .....  
Classe souhaitée : .....

Les langues :  Anglais  Allemand  Espagnol  Italien  Latin  Grec

## RENSEIGNEMENTS à compléter le plus précisément possible

PERE –Responsable légal <input type="checkbox"/>	MERE – Responsable légale <input type="checkbox"/>
<b>NOM</b> _____ <b>Prénom</b> _____ <b>Nationalité</b> _____	<b>NOM</b> _____ <b>Prénom</b> _____ <b>NOM de jeune fille</b> _____ <b>Nationalité</b> _____
Situation familiale : <input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Vivant maritalement <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> Remarié <input type="checkbox"/> Séparé <input type="checkbox"/> Veuf <input type="checkbox"/> Pacs	Situation familiale : <input type="checkbox"/> Mariée <input type="checkbox"/> Vivant maritalement <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Divorcée <input type="checkbox"/> Remariée <input type="checkbox"/> Séparée <input type="checkbox"/> Veuve <input type="checkbox"/> Pacs
Profession _____ Employeur et lieu de profession : _____	Profession _____ Employeur et lieu de profession : _____
Tél. : ____/____/____/____	Tél.: ____/____/____/____
Tél Travail : ____/____/____/____	Tél travail : ____/____/____/____
Tél Fixe : ____/____/____/____	Tél Fixe : ____/____/____/____

<b>Domicile</b> –Adresse : _____ _____ Code postal : _____ Commune : _____ Tél. Fixe : _____ Portable : _____ E-mail : _____@_____	(A compléter si différente) <b>Domicile</b> –Adresse : _____ _____ Code postal : _____ Commune : _____ Tél. Fixe : _____ Portable : _____ E-mail : _____@_____
--	---

N.B. En cas de divorce ou séparation veuillez fournir une copie du jugement (relatif à la garde des enfants et à l'autorité parentale)

## ENFANTS

Nombre d'enfants total _____		Nombre d'enfants scolarisés _____			
Frères et sœurs (tous y compris l'élève lui-même), pour les enfants scolarisés merci d'indiquer la classe :					
Prénom	Né(e) le	Classe ou profession	Prénom	Né(e) le	Classe ou profession
Situation particulière que vous souhaitez porter à la connaissance de la direction (mère seule, père seul, ...) :					

Fait le \_\_\_\_\_

J'accepte de communiquer mes coordonnées, nom, prénom, adresse postale et électronique au comité des parents d'élèves.

SIGNATURE OBLIGATOIRE :	DU PERE	DE LA MERE	DU TUTEUR
-------------------------	---------	------------	-----------

# **INFORMATIONS RELATIVES A L'INSCRIPTION**

## **Inscription : 40 € pour l'année 2023-2024**

L'inscription ne sera validée qu'après versement de cette somme et sera conservée pour frais de dossier.

### **Contribution des familles**

Elle est de **48 €** par mois et par enfant pour le niveau 6° et de **50 €** pour les niveaux 5°, 4° et 3° (**pendant 10 mois**). Réduction de 10 % à partir de 2 enfants. Pour l'Enseignement Pratique et Interdisciplinaire (EPI) et les parcours découvertes, une contribution financière sera demandée en cours d'année.

---

### **Manuels scolaires**

La location des livres est assurée par l'Association Rotarienne de Bibliothèque Scolaire (**A.R.B.S.**). Un document explicatif est fourni aux familles courant juin. La commande des livres ainsi que le règlement sont à faire directement sur le site A.R.B.S. avant le 15 Aout. Faites le nécessaire dans les temps de sorte que votre enfant ait ses manuels à la rentrée ! <http://www.arbs.com>

### **La restauration scolaire**

Elle est assurée au lycée Saint François d'Assise tout proche. Les élèves sont accompagnés par du personnel éducatif. Les repas sont réservés pour **l'année entière**. Pour prendre les repas dès la rentrée, l'inscription est obligatoire au secrétariat du collège du 01/09/2023 au 30/09/2023. Merci de vous munir d'un acompte de 50€ (espèces ou chèque) et de l'avis d'imposition de 2023 sur les revenus 2022. ***L'élève non inscrit ne sera pas admis à la cantine.***

Le prix du repas va de **3€43 à 5€30** en fonction de votre avis d'imposition, mais attention **en cas d'absence** de votre enfant le **repas sera tout de même facturé**.

### **Les aides possibles**

☞ Les **bourses nationales** sous condition de ressources. Dossier remis en **septembre à l'enfant en classe** et à déposer au secrétariat, uniquement le matin, avant fin septembre.

☞ L'aide à la cantine par le conseil général sous condition de ressources.

### **Les modalités de règlement**

☞ Par prélèvement automatique (somme prélevée le 10 du mois) ; formulaire à signer en dernière page de ce dossier,

☞ Par chèque ou espèces chaque mois.

### **Pièces à fournir**

***Pour tous les niveaux :***

- Photocopie du livret de famille (parents + enfant inscrit),
- Carte d'identité
- Photocopie des bulletins de l'année précédente,
- 40 € par chèque ou espèces (*non remboursable en cas d'annulation de l'inscription*),
- R.I.B. si vous optez pour le prélèvement automatique
- La fiche sanitaire jointe dûment remplie et signée
- Le règlement intérieur dûment signé par l'élève et les parents

***En plus pour le niveau 6<sup>ème</sup> :***

☞ Notification officielle de passage en 6<sup>ème</sup> (dès réception de celle-ci en fin d'année scolaire)

# **ENGAGEMENT DE CONTRIBUTION FINANCIERE POUR L'ANNEE 2022/2023**

Madame, Monsieur \_\_\_\_\_

S'engage(nt) à verser la somme de **48€** ou **50€** par mois (selon la classe) **pendant 10 mois** et choisisse(nt) de régler :

Par prélèvement automatique sur mon compte bancaire (formulaire ci-après à remplir ; le prélèvement est renouvelé d'office l'année suivante sauf avis contraire de la famille) (**prélèvement entre le 10 et le 15 de chaque mois**)

par chèque ou espèces

sur la bourse si je remplis les conditions (voir tableau ci-joint)

Attention, **vous ne pouvez pas choisir le prélèvement** si vous choisissez d'utiliser **la bourse**.

Une **facture annuelle de scolarité** sera remise aux familles par le biais de l'enfant (en Octobre).

Une **facture mensuelle de cantine** sera remise par courrier (environ tous les 10 du mois).

Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Cet engagement est valable uniquement pour l'année 2023/2024

## **Droit d'accès aux informations recueillies**

Les informations recueillies ici sont obligatoires pour l'inscription dans l'établissement. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont conservées conformément à la loi, au départ de l'élève, dans les archives de l'établissement.

Sauf opposition du(des) parent(s), une photo d'identité numérisée sera conservée par l'établissement pour l'année en cours ; elle ne sera jamais communiquée à des tiers hors établissement sans accord préalable des parents.

Le collège Sainte Marie est attentif à la protection des données personnelles des familles et des élèves et à leur sécurité. Pour cela, seul le traitement imposé par nos obligations légales est prévu par l'établissement (transmission au Rectorat, à l'Inspection Académique, au Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique...). Les données qui sont collectées sont uniquement utilisées pour des finalités explicites, légitimes et déterminées.

Ces données ne sont accessibles dans l'établissement que par les enseignants (adresse, numéro de téléphone, ...), par les personnels administratifs, et à l'APEL uniquement pour les abonnés. Ils ne sont en aucun cas communiqués à des tiers non institutionnels.

Les données transmises sont gardées pour la durée de la scolarisation de l'enfant, mais aussi après le départ de celui-ci. Ce délai est rendu obligatoire par les obligations de transmettre les informations demandées quant à la scolarité de l'enfant (absences, diplôme obtenu...).

Pour permettre aux Parents d'exercer les différents droits dont ils bénéficient en application de la réglementation sur les données personnelles, le chef d'établissement se tient à leur disposition sur rendez-vous.

Dans le cadre des cours des activités scolaires et extrascolaires, le collège équipé d'appareils de technologie numérique est amené à réaliser des montages photos :

(**à cocher par la famille**) les parents autorise(nt) le collège à diffuser, dans le cadre de son activité, les documents photographiques où apparaît(ssent) l'(les) enfant(s).

☛ **Dans le cas contraire, faire parvenir au collège un courrier stipulant votre position.**

Le collège se dégage de toute responsabilité dans le cadre d'une publication par un organisme extérieur à l'établissement.

Conformément à la loi française n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne justifiant de son identité peut, en s'adressant au chef d'établissement, demander communication et rectification des informations la concernant.

## **TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTÉ**

Toutes les informations sont disponibles sur le site du collège Sainte Marie : [collegesaintemarie-rbx.fr](http://collegesaintemarie-rbx.fr)

